

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement  
D'ALBERTVILLE  
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ.

Absents excusés : Romain BOUVET (pouvoir à Anne-Emmanuelle LECLERE), Christelle BRIU (pouvoir à Christel MAILHÉ), Michèle FERRARIS, Eric JACQUEMOUD, Alexine LAFAY (pouvoir à Lionel ARPIN), Frédéric LIMBARINU, Marie-Claude SORREL (pouvoir à Michel CLAIR).

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle LECLERE

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 11 - Votants : 15

Date de la convocation : le 5 avril 2024

Date de publication : 18 avril 2024 au 18 juin 2024

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU RAPPORT 2024 DES CESSIONS ET ACQUISITIONS FONCIERES  
POUR L'ANNEE 2023**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2024 des cessions et acquisitions foncières, pour l'année 2023 (annexe-jointe).

*En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :*

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

- D'approuver le bilan 2023 des cessions et acquisitions foncières.
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,  
**Lionel ARPIN**



Le secrétaire de séance,  
**Anne-Emmanuelle LECLERE**